

RENCONTRE : DOMINIQUE MÉREUZE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU CNFAS

Pour mémoire, au tout début des années 2 000, Gérard Blandin, alors président de la FFVL, était également le délégué général du CNFAS (Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives), qui avait remplacé l'UFAS (Union des fédérations aéronautiques sportives) créée en premier lieu.

Gérard Blandin était totalement convaincu de la nécessité de renforcer le travail en commun de toutes les fédérations sportives pour la défense de leurs intérêts.

Après son décès prématuré, Dominique Méreuze, par ailleurs président de la FFPLUM depuis 1998, a pris la relève et mis toute son énergie au service de cette structure qui demeure, aujourd'hui encore, tout à fait unique dans le paysage aéronautique européen.

Le CNFAS occupe à présent une place extrêmement importante auprès de toutes les instances officielles et symbolise aussi de façon extrêmement forte la coopération de toutes les activités d'aviation légère (voir encadré) sur tous les dossiers. Chacun sait, au sein des fédérations comme de toutes les instances, que l'implication personnelle et la puissance de travail de son délégué général ont largement contribué à cette montée en puissance.

Quand on demande à Dominique Méreuze les raisons de son engagement sur une telle durée et à un tel niveau d'implication, il répond : « Si je devais parler de moi, je pourrais dire que j'ai toujours voulu influencer sur les choses pour ne pas les subir, afin, tout au contraire, de pouvoir les faire évoluer. J'ai toujours eu à cœur également le travail en commun, le sens des autres, la préservation de la liberté individuelle et de la responsabilisation individuelle ».

« Je suis aussi de ce fait, d'une certaine manière rebelle, dans le sens où je n'aime pas me voir imposer des règles qui ne seraient pas totalement



DOMINIQUE MEREUZE ET SON ULM.

justifiées : ainsi pour les activités aéronautiques, le vol libre, que j'ai pratiqué pendant près de dix ans à travers le delta, correspondait bien pour moi au respect de ces deux notions fondamentales de liberté individuelle associée à la responsabilité pleine de ses choix et de ses actions, sans réglementation superflue ».

« C'est ce que je continue à défendre avec force tous les jours, à travers l'ULM, et tout autant dans mon rôle au sein du CNFAS, auprès de toutes les instances françaises et européennes ».

« Et comme je suis un passionné, j'aime aller au bout des choses et ne rien lâcher ».

« En quelques phrases, on trouve ainsi des clés, une cohérence, une logique à la fois si simple et si forte, qui nous permettent de comprendre ce qui anime cette forte personnalité »

En quelques phrases, on trouve ainsi des clés, une cohérence, une logique à la fois si simple et si forte, qui nous permettent de comprendre ce qui anime cette forte personnalité, cet infatigable travailleur qui se démène journalièrement pour la cause de toutes les activités.

Attention ! Si vous le croisez, ne commettez pas l'erreur de l'appeler président du CNFAS, sinon vous aurez droit immédiatement à l'explication de texte

suivante : « Il n'y a pas de président au CNFAS, ce qui fait notre force, c'est d'œuvrer ensemble en veillant toujours à ce que chacun de nous garde sa totale autonomie et ses spécificités ; ce n'est pas seulement symbolique mais essentiel ». Vous voilà prévenus, et il a totalement raison, la force de cette instance réside justement dans sa capacité à fédérer sans contraindre, et c'est en cela qu'elle est si précieuse pour chacun de nous.

Très impliqué aussi au niveau européen où il préside l'EMF (European Microlight Federation) qui regroupe 24 fédérations ULM d'Europe, Dominique Méreuze assure la vice-présidence d'Europe Air Sport (EAS) et représente la France dans de nombreux groupes de travail au sein de plusieurs commissions. Il encourage toujours très fortement chaque fédération membre du CNFAS à présenter des candidats pour investir des postes au niveau des instances européennes afin d'y renforcer encore la représentation française.

Ce qui me semble également très frappant chez lui, c'est de constater que malgré cet emploi du temps extrêmement chargé en réunions et déplacements du fait de ses multiples fonctions, il demeure néanmoins très précisément au fait des dossiers techniques : « J'aime l'ordre, par conséquent j'arrive à m'organiser en conséquence » ; dont acte il suffisait d'y penser !

À la lecture de son CV pour la rédaction de cet article, j'avoue m'être étonné d'y apprendre qu'il était à la fois titulaire d'un bac de philosophie, d'un diplôme universitaire d'études littéraires et qu'il avait fait pourtant toute sa carrière professionnelle au sein de la police nationale et assuré la fonction de commandant d'une compagnie de CRS. Je me dis qu'il a su, simplement, rester fidèle à ses convictions profondes avant tout, et exploiter toutes les expériences vécues au profit de son action au quotidien.

Il me semble suffisant d'ajouter que le plaisir et le sentiment de liberté que nous procure chaque vol ne doivent pas nous faire perdre de vue que la sauvegarde de nos intérêts nécessite aujourd'hui plus que jamais, un investissement fort au sein de nos fédérations, pour que nos activités continuent à bénéficier de cet espace de liberté si précieux... mais si convoité.

Gérard Delacote

LE CNFAS EN BREF :

Neuf fédérations membres représentant les activités suivantes :

Aéromodélisme (FFAM),
ballons (FF Aérostation),
construction amateur et avions de collection (RSA),
giravation (FFG),
parachutisme (FFP),
vol à voile (FFVV),
vol libre (FFVL),
ULM (FFPLUM),
vol moteur (FFA).

Organisation :

Un conseil d'administration composé d'un membre par fédération dont un délégué général, un secrétaire général, un trésorier (élus pour deux ans) ; les membres ont chacun un suppléant. Un groupe technique assure le suivi des dossiers espace aérien. Des représentants sont nommés dans les différents groupes de travail avec les instances civiles et militaires.

ESPACE AÉRIEN



Bilan et amélioration du dispositif pour le Tour de France

Le 25 octobre, la réunion bilan pour l'évaluation du dispositif de protection lié au Tour de France s'est tenue pour la première fois en présence du représentant de l'organisation en charge des hélicoptères. Cela a enfin permis de démontrer que les demandes maintes fois exprimées des fédérations pour une révision de la conception des ZRT (zones réglementées temporaires), n'étaient pas en contradiction avec le besoin réel des hélicoptères qui se situe bien à proximité immédiate de l'itinéraire. Une deuxième réunion a été programmée avant la fin de l'année pour travailler sur une nouvelle formule à compter de 2014. La FFVV et la FFVL feront des propositions concrètes à cette occasion. À suivre.

Information aéronautique : un nouvel outil enfin en tests

Le SIA (service de l'information aéronautique) vient de mettre en tests pour trois mois, auprès d'un groupe de travail de représentants des fédérations aéronautiques, un nouvel outil d'aide à la préparation des vols dénommé AZAR. Il devrait permettre d'afficher, sur un itinéraire ou dans un périmètre choisi par l'utilisateur, l'état d'activation de tous les espaces permanents et temporaires : cela constituerait une aide précieuse facilitant grandement les recherches et répondrait enfin à une demande formulée de très longue date. En fonction des retours de ses utilisateurs, il pourrait être accessible à tous au cours de l'année 2014.

Par ailleurs, un travail concernant l'amélioration du système de tri pour la recherche des NOTAM (notes d'informations aux pilotes) devrait également être entrepris par le SIA.

Petit point concernant la relation FFVL-Météo France.

Pour mémoire, de très longue date, la FFVL a toujours entretenu une relation privilégiée avec les services de Météo France, à travers les sondes basses couches très utilisées notamment pour les grandes compétitions. Ainsi, la FFVL siège depuis une lointaine époque à la commission aviation légère du Conseil Supérieur de la Météo (CSM).

La technologie ayant évolué, si l'utilisation des sondes a été progressivement abandonnée, par contre un bulletin spécifique vol à voile-vol libre a été mis en place. Il a fait récemment l'objet d'une modernisation qui, malheureusement, pour l'heure, ne répond pas véritablement aux attentes des pratiquants, alors que dans le même temps des initiatives privées ont vu le jour proposant des approches qui semblent recueillir une adhésion assez forte des pratiquants. Le site développé par Nicolas Baldeck en est un exemple.

La FFVL et la FFVV ont donc demandé que le travail d'amélioration soit poursuivi, afin de rendre cet outil plus homogène et plus précis : un groupe de travail est en place.

Météo France a par ailleurs accepté de recevoir Nicolas cet automne afin qu'il puisse expliquer son travail, ses objectifs et ses besoins.

La réunion d'automne de la commission aviation légère vient d'avoir lieu le 14 novembre et la nouvelle présidente élue, Ghislaine FACON, étant véli-vole, nous sommes certains que le travail concernant l'amélioration des bulletins spécifiques vol à voile-vol libre fera partie de ses priorités. À suivre.

Gérard Delacote